DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNE DE PLOUEGAT MOYSAN

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212901839-20260422-D20260024-DE

Conseil Municipal du mercredi 22 avril 2026 à 19 heures 00
Délibération N° 2026-0024

L'an deux mil-vingt-six, le mercredi vingt-deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Plouégat Moysan légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Adam Phlippe, Maire.

Présents :	ADAM Philippe, BASINKO REGINENSI Alice, BRETON Joseph, BRIERRE Sandrine, JEAN Dominique, LE CALVEZ Maryline, LE GALL Jean-François, MELL Noëmie, MELL Yvan Pierre, MORE Virgile, PICHON Nathalie, SANTIER Julie.
Absents :	
Procurations	CLOAREC Mickaël donne procuration à LE GALL Jean-François, LE DOYEN Yann donne procuration à JEAN Dominique, OMNES Emilie donne procuration à MELL Yvan Pierre.
Afférents au conseil municipal :	15
Nombre de conseillers en exercice :	tous les conseillers en exercice
Présents :	12 votants et 3 procurations
Date de convocation :	14 avril 2026
Secrétaire de séance :	SANTIER Julie

Objet : SDEF : syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère : désignation des délégués

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne en qualité de délégués :

Titulaires	**Suppléants**
Mr JEAN Dominique	Mr ADAM Philippe
Mme SANTIER Julie	Mr LE DOYEN Yann

Le Secrétaire de séance, Julie SANTIER

Le Maire, Philippe ADAM

MAIRIE DE PLOUÉGAT-MOYSAN 29-N

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.